

Département de la Drôme

Mairie de Châteaudouble

Châteaudouble, le 13 septembre 2018

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHATEAUDOUBLE Séance du 12 septembre 2018

Nombre de Conseillers

En exercice **15**

Présents **14**

Votants **14**

Date de la convocation du Conseil Municipal : 6 septembre 2018

Date d'affichage du procès-verbal : 13/09/2018

L'an DEUX MIL DIX-HUIT, le douze septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de CHATEAUDOUBLE (Drôme), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **M. François BELLIER**.

Présents : MM. - . **BOSSON Julie** - **BRESSON Rachel** - **DOUVRE Philippe** - **GRANDOUILLER Michel** - **MANSON Daniel** - **MOULIN Stéphanie** - **MOUTOT Rainier** - **PHILIT Claude** - **REBELO Thierry** - **REVOL Gérard** - **ROUX William** . - **STALDER-MEYER Sandrine** - **VIGNARD Mireille**

Absent excusé : **MM BERGER Alexandre**

Secrétaire de séance : **Mme Mireille VIGNARD**

---ooOoo---

1. Approbation du compte rendu de la séance du 18 juillet 2018 :

Présentation et approbation du compte rendu de la séance du 18 juillet 2018.

2. Valence Romans Agglo

➤ **Rapport d'activité**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport 2017 accompagné du compte administratif retraçant l'activité de Valence Romans Agglo.

Les Conseillers en prennent acte.

Adopté : une délibération sera prise.

➤ **Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées 2018 (CLECT)**

Monsieur le Maire présente les réseaux d'eaux pluviales existant sur la commune et le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées, notamment le point 3 relatif à la gestion des eaux pluviales qui représente pour la commune de Châteaudouble un transfert de 2,167 km de réseau linéaire pour un coût annuel en fonctionnement et en investissement de 2 203 €.

Les Conseillers en prennent acte.

Adopté : une délibération sera prise.

3. Bibliothèque :

Monsieur le Maire présente le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) relatif aux travaux de construction de la nouvelle bibliothèque qui comprend 9 lots. La date limite de remise des plis étant prévue le 8 octobre 2018.

Monsieur le maire propose aux Conseillers de présenter le projet aux habitants.

Le Conseil Municipal approuve le Dossier de Consultation des Entreprises et autorise le lancement de la consultation.

Adopté : une délibération sera prise.

4. Salle des Fêtes :

Monsieur le Maire présente le projet de réhabilitation de la salle des fêtes conçu par l'Architecte Monsieur Fabien RAMADIER. Le Conseil Municipal en prend acte et souhaite que l'architecte le présente en mairie.

5. Centre de Gestion de la Drôme : contrat d'assurance groupe garantissant les risques statutaires

Monsieur le Maire précise que le contrat garantissant les risques statutaires arrivant à échéance en décembre 2018, la commune avait mandaté le CDG pour lancer une consultation. Celui-ci nous communique l'offre économiquement la plus avantageuse selon les critères d'attribution.

La Conseil Municipal en prend acte et accepte les propositions de taux du contrat, 3.70% pour les agents affiliés à la CNRACL, 1.30% pour les agents affiliés à l'IRCANTEC et 3% pour la rémunération du CDG ;

Adopté : une délibération sera prise.

6. **Urbanisme :**

- **Permis de construire :** Déposé par Monsieur et Madame Rainier MOUTOT pour la construction d'une maison d'habitation.

7. **Point sur les travaux :**

- **Voirie :** Les travaux débuteront le 15 octobre 2018.
- **Église :** restauration de la façade sud en cours avec ouverture d'une porte pour l'accès aux personnes à mobilité réduite
- **Terrain de foot :** Le terrassement débutera en semaine 38
- **Terrain multi sport :** les filets sont détériorés, il est proposé de les changer. Un devis sera réalisé

8. **Questions diverses :**

- **Qualité de l'air intérieur à l'école maternelle :** un rapport d'analyse a été réalisé par le laboratoire de la Drôme qui démontre une qualité satisfaisante des dispositifs d'aération et de la qualité de l'air.
- **Restauration plaque de cocher :** Une proposition de restauration de ces plaques a été faite par l'association Henri Bouilliant ; Le Conseil Municipal se prononce favorablement à la restauration de 3 plaques (20 € par plaque).
- **Élection :** La loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 modifie les modalités d'inscription sur les listes électorales et institue un répertoire électoral unique (REU) dont elle confie la gestion à l'Insee
- **Automobile Club de Monaco :** organise du 30 janvier au 6 février 2019 le 22^{ème} rallye Monté Carlo Historique qui traversera notre commune le 4 février 2019.
- **Accueil de Loisirs Sans Hébergement :** a ouvert ses portes le mercredi 5 septembre avec une fréquentation de 15 enfants. La commune est toujours à la recherche d'un animateur en contrat aidé.
- **Ecole :** Cette année à l'école maternelle : 62 enfants – 18 en petite section ; 14 en moyenne section ; 21 en grande section et 9 en Cours Préparatoire – et sur le RPI : 148 enfants
- **Vive la Forêt :** Dans le cadre des actions en faveur du développement agricole et forestier, l'Agglo organise la 2nde édition de l'évènement Terres Animées dédiée à la promotion et la sensibilisation du grand public sur les richesses rurales de notre territoire.
Du 17 au 21 octobre une quarantaine d'animations grand public sont proposées partout sur le territoire sur le thème « Vive la Forêt ! », portées par de nombreux acteurs locaux, dont un apéro débat de 18h à 20h à Châteaudouble au troquet de marette, le 17 octobre 2018.
- **Commission Bulletin Municipal :** se réunira le 19 septembre 2018 à 18h30 en mairie

La séance est levée à 22h00

Le prochain Conseil Municipal est prévu le mercredi 17 octobre 2018 à 20h30